



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 13 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en **1^{ère} année du Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)** à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de **juillet 2017**.

SOUS-CENTRE ECRIT DE NDJAMENA (REPUBLIQUE DU TCHAD)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS
1 ^{er}	FLEGUEMOU RAMADANE
2 ^{ème}	MOUSSA HASSAN KERIM
3 ^{ème}	DJELASSEM DJEDOUA RUFIN
4 ^{ème}	BOUKAR ALI DJADDAYE
5 ^{ème}	PABAME BRUNO
6 ^{ème}	NEMERCIE FLAVIENNE

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le 04 septembre 2017.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.

Fait à Ngaoundéré le, **03 AOUT 2017**

LE DIRECTEUR GENERAL (ai)



MAHAMAT ALI SEID



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 14 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en 1^{ère} année du Brevet de Technicien (BT) à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de juillet 2017.

SOUS-CENTRE ECRIT DE NDJAMENA (REPUBLIQUE DU TCHAD)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS
1 ^{ère}	LAOUKOURA DILLAH SENADEGE
2 ^{ème}	REOUNODJI DIEU DONNE
3 ^{ème}	MOUSSA MAHAMAT NOUR
4 ^{ème}	BETOLOUM DJINOUDI CYRILE
5 ^{ème}	ISMAIL ALHADJI KOULBOU ABAKAR
6 ^{ème}	MASSINGFA KAZA BALLE

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le 04 septembre 2017.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.

Fait à Ngaoundéré le, **03 AOUT 2017**
LE DIRECTEUR GENERAL (ai)



Mohamed Ali Seid
MAHAMAT ALI SEID



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 15 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en **1^{ère} année préparatoire du Brevet de Technicien Supérieur (BTS)** à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de **juillet 2017**.

SOUS-CENTRE ECRIT DE NDJAMENA (REPUBLIQUE DU TCHAD)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS
1 ^{er}	IBRAHIM HISSEINE
1 ^{er} ex	OURSINBE MASSING
3 ^{ème}	ADOUM MALLOUM
3 ^{ème} ex	BECHIR HASSAN MAHAREP
5 ^{ème}	FATIME YOUSOUF DJIBRINE
6 ^{ème}	ABDELKERIM MAHAMAT ZENE BARCHAM

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le 04 septembre 2017.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.

Fait à Ngaoundéré le, **03 AOUT 2017**
LE DIRECTEUR GENERAL (ai)



Mahamat Ali Seid

MAHAMAT ALI SEID